

# Compte Financier 2011

## SIGDU

L'année 2011, première année de certification des comptes pour l'Etablissement, a été marquée par l'obligation d'effectuer de nombreuses régularisations comptables, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes.

Celles-ci ont été menées pendant la période d'inventaire entre janvier et mai 2012 expliquant le retard dans la reddition des comptes.

S'agissant du SIGDU, ces écritures ont porté, sur la fiabilisation de l'actif, sur la fiabilisation du passif ainsi que sur le rattachement des charges et produits à l'exercice considéré. Les exercices 2010 et 2011 ont été concernés.

Le tableau ci-dessous en retrace le détail.

En application des instructions comptables, c'est le compte REPORT A NOUVEAU qui a permis de les équilibrer.

|  | reprise sur<br>compte réserve | abondement du<br>compte réserve |
|--|-------------------------------|---------------------------------|
| <b>Régularisation portant sur la fiabilisation des comptes d'immobilisations</b>   |                               |                                 |
| Correction des dotations aux amortissements sur années antérieures comptabilisées partiellement : biens antérieurs à 2001 n'ayant fait l'objet d'aucun amortissement / erreurs de calculs pour les biens postérieurs | <b>539 243,28</b>             |                                 |
| Correction des valeurs inscrites à l'actif du bilan / terrain non identifié  | <b>116 022,27</b>             |                                 |
| Correction des valeurs inscrites à l'actif du bilan : constructions comptabilisées en 2010 dans l'évaluation des Domaines et non sorties conformément aux instructions comptables                                    | <b>104 237,83</b>             |                                 |
| <b>Régularisation portant sur la fiabilisation du passif du bilan</b>  |                               |                                 |
| Apurement d'une subvention d'équipement figurant au bilan avant 2002 qui aurait dû être virée au compte de résultat en atténuation des dotations aux amortissements corrigées ci-dessus                              |                               | <b>457 347,05</b>               |

|   | reprise sur<br>compte réserve | abondement du<br>compte réserve |
|---|-------------------------------|---------------------------------|
| <b>Régularisation portant sur le non rattachement aux exercices concernés des charges et produits les concernant</b>  |                               |                                 |
| Correction du bilan d'entrée 2010 du montant des recettes non rattachées à cet exercice émis à tort sur l'exercice 2011 – <b>mois de novembre et décembre facturés de façon décalé</b>        |                               | <b>134 480,80</b>               |
| Correction du bilan d'entrée 2010 du montant des dépenses non rattachées à cet exercice émises à tort sur l'exercice 2011 – <b>lyonnaise des eaux ; agence de l'eau ; EDF essentiellement</b> | <b>510 252,46</b>             |                                 |
| <b>Total des corrections</b>  | <b>1 269 755,84</b>           | <b>591 827,85</b>               |

Même si seules ces dernières écritures, portant sur le rattachement des charges et produits ont des conséquences sur le fonds de roulement, **l'impact est très défavorable pour le SIGDU : - 375 771,66 euros.**

**Le tableau ci-dessous donne l'évolution des principaux agrégats sur 4 exercices :**

|                            | 2008              | 2009              | 2010              | 2011              |
|----------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Montant net des dépenses   | 649 213,96        | 790 984,15        | 1 110 003,74      | 1 108 727,36      |
| Montant net des recettes   | 724 630,38        | 721 713,73        | 1 029 279,24      | 1 210 077,89      |
| <b>Fonds de roulement</b>  | <b>270 570,64</b> | <b>238 330,63</b> | <b>328 995,11</b> | <b>-56 619,49</b> |
| Trésorerie (c/ de liaison) | 237 327,84        | 225 756,52        | 215 929,77        | <b>-64 886,60</b> |
| Résultat de Fonctionnement | 98 779,21         | <b>-43 510,63</b> | <b>-44 890,44</b> | 116 018,63        |
| Capacité d'autofinancement | 134 308,48        | <b>-6 480,22</b>  | 126 498,54        | 4 825,16          |

La situation négative du fonds de roulement **- 56 619,49 euros** est préoccupante et nécessite une réflexion urgente sur le mode de gestion de cet organisme.

L'analyse qui suit, porte sur les résultats des exercices 2009 à 2011 et est réalisée à partir des tableaux joints en annexe récapitulant sur ces 3 ans les dépenses et recettes du SIGDU classées par nature.

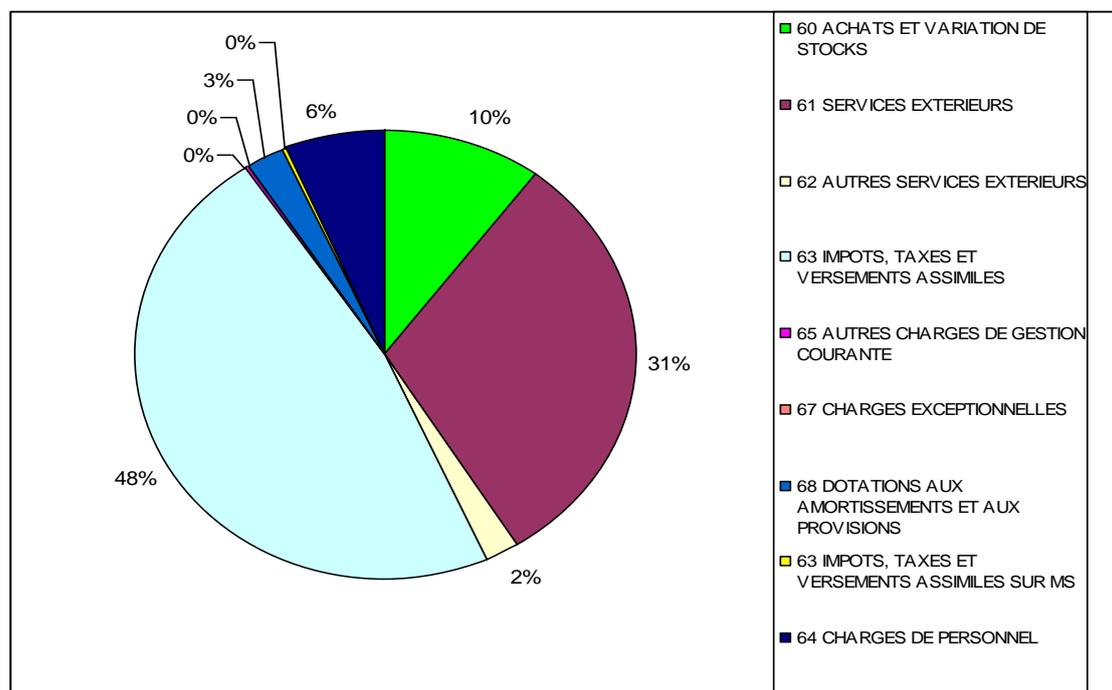
Examinons dans un premier temps les marges de manœuvre de la Section de Fonctionnement, puis les besoins de la section en capital.

# La Section de Fonctionnement

Le cumul des dépenses s'élève à 1 094 059.26 € contre 1 074 169.68 € en 2010, le cumul des recettes à 1 210 077.89 € contre 1 029 279.24 € dégageant ainsi un excédent de 116 018.63 €.

## 1 Dépenses

Le graphique ci-dessous en décrit la ventilation :



► Près de la moitié des dépenses 2011 concerne, le chapitre 63 Taxes et Redevances au travers des sommes versées à la **Lyonnaise des Eaux** (redevance assainissement), et à l'**Agence de l'eau Adour-Garonne** (redevance pour prélèvement sur la ressource en eau).

Le montant est croissant depuis 2008, conséquence du volume taxé, mais aussi de l'évolution des tarifs pratiqués.

Depuis l'entrée en vigueur de ces redevances, un décalage avait été observé dans leur mandatement : la charge correspondante à l'exercice étant régularisée en **N+1**.

Afin d'intégrer dans les comptes au 31/12/2011, la totalité des redevances exigibles et **corriger ainsi l'écart d'une année de redevance existant depuis leur mise en place**, les régularisations exposées plus haut ont été enregistrées, au détriment des réserves qui se trouvaient « artificiellement » gonflées par cette anomalie comptable. De même, l'imputation de cette charge a été corrigée conformément aux prévisions budgétaires : transfert du chapitre 60 vers le chapitre 63.

► Le deuxième poste du budget, 31% en 2011 est constitué des travaux d'entretien et maintenance des installations : forages, terrains, matériels ...

Il progresse de près de 43 % en 2011 du fait des travaux urgents réalisés pour le remplacement de la canalisation du forage de la piscine universitaire = 146 864 € Hors taxe .Notons que ces travaux ont intégralement été pris en charge par l'opération CAMPUS (subvention d'égal montant enregistrée en recettes sur le compte 7448).

Au regard des exigences des organismes de contrôle en matière de qualité des réseaux d'eau et assainissement, et de l'ancienneté de certaines canalisations, d'autres travaux urgents risquent devoir être entrepris dans les années qui viennent.

**Afin d'anticiper leur financement, il est indispensable qu'un schéma pluriannuel soit formalisé, à 1, 5 et 10 ans.**

► Les achats constituent le 3<sup>ème</sup> poste du budget, avec une part importante consacrée à l'électricité et aux achats de petits équipements (en diminution de plus de 40 % entre 2010 et 2011).

► Les charges de personnel 71 511,11 € , diminuent de **28%** entre 2010 et 2011 du fait de l'arrêt de longue maladie de l'un des agents . Les crédits ouverts n'ont été consommés qu'à 81 % et une évolution à la hausse est attendue pour 2012 (budget de 100 000 €).

► Les chapitres 65 et 67 étant marginaux, la dotation aux amortissements et provisions constituent le dernier poste conséquent du budget. Il convient de noter une diminution de la dotation aux amortissements liée aux régularisations intervenues sur l'inventaire et l'absence de provision sur 2011.

Les dépenses du SIGDU présentant **un taux de rigidité important** : redevance, charges de personnel, dépenses réglementaires d'entretien et de maintenance, dépenses de fluides, **l'amélioration de la situation financière de cette structure dépendra principalement de l'optimisation de ses ressources.**

## 2 Recettes

**Le tableau ci-dessous détaille les recettes comptabilisées en 2011 :**

|   | <b>2009</b>       | <b>2010</b>       | <b>2011</b>       |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|
| Autres prestations de services  | 10 780,16         | 1 264,40          | 2 528,80          |
| Autres produits d'activités annexes                                       | 569 365,10        | 720 523,93        | 789 831,99        |
| <b>CHAPITRE 70</b>  | <b>580 145,26</b> | <b>721 788,33</b> | <b>792 360,79</b> |
| DGF Ministère   | 139 065,00        | 166 321,74        | 130 237,00        |
| Subventions d'autres collectivités publiques et organismes internationaux |                   |                   | 146 864,00        |
| Dons et legs  |                   |                   | 500,00            |
| <b>CHAPITRE 74</b>  | <b>139 065,00</b> | <b>166 321,74</b> | <b>277 601,00</b> |

|  |                   |                     |                     |
|--|-------------------|---------------------|---------------------|
| Autres   |                   | 112 680,00          |                     |
| <b>CHAPITRE 75</b>   |                   | <b>112 680,00</b>   |                     |
| Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion de l'exercice                |                   |                     | 116,10              |
| Produits exceptionnels provenant de l'annulation de mandats des exercices antérieurs | 717,37            |                     |                     |
| Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice          | 1 786,10          | 665,53              |                     |
| Autres produits exceptionnels  |                   | 27 823,64           |                     |
| <b>CHAPITRE 77</b>   | <b>2 503,47</b>   | <b>28 489,17</b>    | <b>116,10</b>       |
| Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation                       |                   |                     | 140 000,00          |
| <b>CHAPITRE 78</b>   |                   |                     | <b>140 000,00</b>   |
| <b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>  | <b>721 713,73</b> | <b>1 029 279,24</b> | <b>1 210 077,89</b> |

Elles progressent de 17 % en 2011, du fait :

- de l'enregistrement de la reprise de la provision de 140 000 € constituée en 2010 : recette d'ordre participant au résultat, mais ayant un impact négatif sur la capacité d'autofinancement de l'exercice
- de l'enregistrement de la subvention octroyée par l'opération CAMPUS : contrepartie de l'augmentation des travaux visée plus haut
- d'une augmentation de près de 10 % des produits d'exploitation : contrepartie notamment de l'augmentation du volume pris en compte pour le calcul des redevances appelées par la Lyonnaise des Eaux , et l'Agence de l'Eau.

La DGF d'équilibre n'a pas évolué depuis de nombreuses années : la diminution constatée en 2011 est purement technique ; puisqu'en contrepartie, le SIGDU a été exonéré du paiement de frais de gestion.

Trois leviers possibles à l'augmentation des recettes du SIGDU :

- augmentation du prix de vente de l'eau pour se rapprocher du coût complet dans la suite logique de la décision prise pour 2012 : prix de l'eau porté de 2 € à 2.20 € Hors Taxe
- fixation de contributions par membres afin d'équilibrer les dépenses annuelles d'entretien
- augmentation de la DGF allouée.

**La Section d'exploitation dégage au 31/12/2011 un excédent de 116 018.63 € ; ce résultat rendu possible par la non-constatation de la provision de 100 000 € inscrite au budget permettra « de renflouer » les comptes de réserves débiteurs.**

**La capacité d'autofinancement de l'exercice 2011 demeure toutefois très faible : 4 825.16 €, et insuffisante pour financer les besoins en équipement.**

## La Section d'investissement

Au regard des limites de l'autofinancement et de l'absence de recette spécifique, les dépenses d'équipement ont été réduites au strict nécessaire comme le fait apparaître le tableau ci-dessous :

|        |  |                  |
|--------|--|------------------|
| 21557  | Outillage acquis   | 1 010,00         |
| 21558  | Autres outillages  | 9 980,00         |
| 218771 | Achat de matériels informatiques PC / écrans (y compris <800 HT) | 2 368,12         |
| 218772 | Achat de matériels informatiques portables (y compris <800 HT)   | 1 309,98         |
|        | <b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>                           | <b>14 668,10</b> |

## Conclusion

Les écritures de normalisation comptable ont permis de mettre en lumière la fragilité de l'équilibre financier du SIGDU et occasionné une diminution de **375 771.66 euros** du fonds de roulement ; l'exécution du budget 2011 ayant quant à elle provoqué une baisse **de 9 842.94 euros**.

|                           | 2008              | 2009              | 2010              | 2011               |
|---------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
| <b>Fonds de roulement</b> | <b>270 570,64</b> | <b>238 330,63</b> | <b>328 995,11</b> | <b>- 56 619,49</b> |

Cette situation impose une réflexion :

- sur les moyens à mettre en œuvre pour rétablir l'équilibre en 2012
- sur le mode de financement à instituer : niveau des prix pratiqués ; contribution forfaitaire des membres ...

Rappelons que dans l'état actuel, c'est l'Université de Bordeaux 3 qui assume entièrement la charge de cette situation, en prenant en charge notamment la trésorerie négative **de 64 886,60 euros**.